

Le Risque (Technologique Majeur DÉFINITIONS

1/2

Risque

Phénomène ou événement résultant de facteurs ou de processus qui échappent au moins en partie à l'homme et qui est susceptible d'engendrer des conséquences graves pour les personnes, les biens, les équipements et / ou l'environnement.

Un risque est la combinaison d'enjeux soumis à un aléa. D'où la formule :

RISQUE = ALÉA X ENJEU(X)

Technologique

d'origine anthropique, ils regroupent les risques :



industriel (chimie, pétrochimie, dépôts pétroliers)



nucléaire

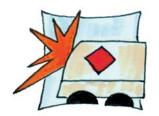


DOCUMENTATION

rupture de barrage



transport de matières dangereuses



transport de matières dangereuses par canalisation



Le Risque Technologique Majeur DÉFINITIONS

(01)

SUITE 2/2

DOCUMENTARION

Majeur

Fréquence (occurrence, probabilité) faibles et graves conséquences, immédiates ou différées pour l'homme et / ou l'environnement.

Ce qui correspond à la situation suivante :

accident rare avec :
de très nombreuses victimes,

et/ou des dommages importants pour les biens,

et/ou des dommages à l'environnement.

→ Deux critères caractérisent donc le risque majeur :

La fréquence : si faible que l'on pourrait être tenté de l'oublier et de ne pas se préparer à sa survenue.

La gravité : les conséquences sont lourdes à supporter pour les populations voire les États (nombreuses victimes, dommages importants aux biens et à l'environnement).

Ces deux critères peuvent être mis en évidence par la courbe de Farmer ci-dessous :

